

## CERTIFICATION SOCLE DE COMPÉTENCES ET DE CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES (CLÉA)

**CERTIFICAT CLÉA®**  
SOCLE DE CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

RS 5080

Vous voulez évoluer dans votre entreprise, trouver un emploi, apprendre un autre métier, vous former...

Avec le **CERTIFICAT CLÉA®**,

- ✓ faites certifier vos compétences et connaissances
- ✓ donnez plus de force à vos projets
- ✓ multipliez vos chances de réussite

-  **Public** — Salariés / Demandeurs d'emploi
-  **Prérequis** — Aucun
-  **Durée** — Entretien individuel et auto-évaluation : 2h  
Déroulement de l'examen : 4h  
Entretien de restitution : 1h  
Durée de la formation, si nécessaire : A déterminer

### OBJECTIFS

Former le candidat pour qu'il obtienne sa certification et acquière les compétences et connaissances utiles lui permettant de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.

### COMPÉTENCES VISÉES

Le certificat CléA reconnaît les compétences clés dans 7 domaines essentiels :

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

**Pour toute information**

(administrative, pédagogique ou liée au handicap) :

[orientation@bassinformation-cobas.fr](mailto:orientation@bassinformation-cobas.fr) ou **05 57 52 72 90**

### DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS

Entrée / Sortie permanente  
Pré-inscription possible toute l'année  
Contact par mail ou par tel

### FINANCEMENT POSSIBLE

Différentes possibilités s'offrent à vous selon votre statut : CPF, dispositif Pro-A, prise en charge OPCO, Pôle Emploi...

### ACCESSIBILITÉ

Adaptation des parcours par les référents handicap du centre et locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référents handicap :  
Stéphanie BARTHET / Fabienne PASQUALE

Voir nos conditions d'accessibilité sur  
<https://www.agglo-cobas.fr/bassin-formation/>

### LIEU DE FORMATION

Bassin Formation COBAS  
1, Boulevard des Miquelots  
33260 LA TESTE DE BUCH

Le référentiel complet est disponible sur :

<https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>

Formation inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° 5080

Certifiée par [Certif'Pro](#)

Date d'enregistrement de la certification : 25/11/2023 et valable jusqu'au 15/11/2026

## Contenu

*Possibilité de passer les 7 domaines de compétences indépendamment  
Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 7 domaines,  
ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.*

**4 étapes** constituent le CléA :

### Etape 1 - Information et conseil

Sans engagement de votre part, vous êtes accueilli en **entretien individuel** par le formateur habilité pendant lequel vous seront présentés le fonctionnement et les avantages de CléA.  
En cas d'accord, nous ouvrons votre dossier.

### Etape 2 - Évaluation et détermination des points forts

L'évaluation est faite sur la base du référentiel validé par le COPANEF.

Une mise en situation permettant d'évaluer vos compétences et vos connaissances est réalisée.

- Si des manques apparaissent, un parcours de formation vous est proposé.
- Si l'évaluation indique que vous maîtrisez chacun des 7 domaines du socle de connaissances et de compétences professionnelles, votre dossier est présenté devant un jury de professionnels.

### Etape 3 - Formation, renforcement des connaissances et compétences

**Si cela est nécessaire, un parcours de formation individualisé vous est proposé.**

Basé sur les résultats de son évaluation, il se décline en objectifs pédagogiques clairs et propose un calendrier précis. Le formateur, qui ne peut être l'évaluateur, s'assure régulièrement des progrès réalisés. À l'issue de ce parcours, d'une durée maximale de 5 ans, une nouvelle évaluation est réalisée, elle porte uniquement sur les connaissances et compétences qui ont été approfondies au cours de la formation.

### Etape 4 - Jury de certification

Pour que la certification soit validée par le jury, vous devez totalement maîtriser l'ensemble des compétences des 7 domaines par le candidat, quel que soit votre métier ou votre secteur professionnel. Composés paritairement de représentants d'employeurs et de représentants de salariés, les jurys se réunissent plusieurs fois par an.

Ses membres sont indépendants des organismes prestataires concernés par l'évaluation ou la formation des candidats

## MOYENS MATÉRIELS

Salles adaptées et équipées pour la formation

## MOYENS HUMAINS

Equipe pédagogique du centre  
Intervenants externes qualifiés

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Une évaluation préalable des compétences et des connaissances professionnelles du candidat permet si nécessaire l'adaptation de l'action de formation aux besoins de celui-ci.

Les formations relatives à l'acquisition des compétences et connaissances peuvent être proposées indépendamment les unes des autres.

## SUITE DE PARCOURS POSSIBLE

C'est une certification officielle et professionnelle, reconnue par tous dans tous les secteurs d'activité, dans toutes les régions.

A la suite de votre parcours CléA, vous pouvez vous orienter vers une formation qualifiante.